



**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

**NOTE D'INFORMATION
CONCOURS RESERVE POUR LES
PERSONNELS PARAMEDICAUX DE
CATEGORIE B PLACES EN VOIE
D'EXTINCTION POUR LE PASSAGE EN
CATEGORIE A**

Création	MàJ	Vérification
30/05/2022	11/07/2022	25/09/2023
Approbation	Diffusion	Application
26/09/2023	26/09/2023	Jusqu'au 26/11/2023

INFORMATION
COMMUNICATION

Elaboration : K. CORNIGLION

**CONCOURS RESERVE AUX PERSONNELS PARAMEDICAUX DE CATEGORIE B PLACES EN VOIE
D'EXTINCTION POUR L'ACCES AU CORPS DE CATEGORIE A**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE**

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 88-1077 du 30 novembre 1988 modifié portant statuts particuliers des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière ;
- Vu le décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière ;
- Vu le décret n° 2021-1256 du 29 septembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'arrêté du 25 mars 2022 fixant les règles d'organisation des concours réservés sur titres pour l'accès à certains corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière.

DECIDE

ARTICLE 1 Un concours réservé, à destination des personnels infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et manipulateurs en électroradiologie médicale de catégorie B, est ouvert en vue de leur permettre l'accès à un grade de catégorie A :

- **14 postes** infirmier en soins généraux et spécialisés de catégorie A premier grade
- **162 postes** infirmier en soins généraux et spécialisés de catégorie A deuxième grade
- **2 postes** masseur-kinésithérapeute de catégorie A classe normale
- **7 postes** masseur-kinésithérapeute de catégorie A classe supérieure
- **4 postes** manipulateur en électroradiologie de catégorie A classe normale
- **33 postes** manipulateur en électroradiologie de catégorie A classe supérieure

ARTICLE 2 Ce concours réservé est ouvert aux personnels paramédicaux de catégorie B justifiant d'au moins cinq années de services publics effectifs dans le grade considéré.
Les candidats au concours doivent être en possession de l'un des titres ou diplômes prévus par les dispositions statutaires relatives au recrutement dans le corps d'accueil considéré.

ARTICLE 3 Pour pouvoir concourir, les candidats sont tenus de fournir les pièces suivantes :

- Le dossier d'inscription et la déclaration sur l'honneur, joints en annexe, dûment remplis
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- Une copie des titres, diplômes et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire
- Une photocopie recto/verso de la pièce d'identité française (carte nationale, passeport) ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- Un état des services, complété par l'autorité investie du pouvoir de nomination dont relève le candidat, justifiant d'au moins cinq ans de services publics effectifs à la date de clôture des inscriptions et du corps dont il relève à cette même date. Ne seront examinés que les dossiers complets et retournés dans les délais.

Ne seront examinés que les dossiers complets et retournés dans les délais.

Le directeur de l'établissement organisateur arrête la liste des candidats autorisés à prendre part à chaque concours, après avoir vérifié la complétude du dossier de candidature déposé par ces candidats et que ces derniers remplissent, à la date de clôture des inscriptions, les conditions exigées pour se présenter aux concours. Cette liste fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur. Les dossiers de candidature des candidats figurant sur cette liste sont transmis au jury sans délai.

ARTICLE 4 Le jury est composé comme suit :

- 1° Le directeur de l'établissement organisateur ou son représentant, président ;
- 2° Un cadre de santé désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours ;
- 3° Un ou plusieurs fonctionnaires hospitaliers de catégorie A désignés par le directeur de l'établissement organisateur du concours.

Il peut être fait appel à un cadre de santé et à des fonctionnaires hospitaliers en fonctions dans un autre établissement que celui organisant le concours.

ARTICLE 5 Le concours mentionné à l'article 1er consiste en un examen par le jury du dossier de chaque candidat.

ARTICLE 6 Les candidats conservent les droits acquis en catégorie B pour la retraite (départ anticipé et majoration de durée d'assurance), **sous réserve d'avoir exercé de 15 à 17 ans en services de soins** (en qualité de stagiaire ou titulaire).

ARTICLE 7 Les candidats sont informés qu'ils devront effectuer un stage d'une durée d'un an équivalent temps plein, avant d'être titularisés dans le grade de catégorie A.

ARTICLE 8 L'ouverture de ce concours est publiée sur le site Intranet et Extranet du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

ARTICLE 9 **LE DOSSIER COMPLET** devra être retourné à la Direction des Ressources Humaines – Secteur Carrières Concours, **uniquement par messagerie électronique, en un seul fichier format PDF** :

en interne : **.DRH.CONCOURS CANDIDATURES CHU Nice**

ou accessible de l'extérieur : drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

Toutes les candidatures doivent être envoyées **IMPERATIVEMENT**,

au plus tard le **25 NOV. 2023** :

(date de clôture des inscriptions)

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

P/Le Directeur Général,
Et par délégation,
La Directrice du Pôle Ressources Humaines



Karine HAMELA

ANNEXES

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

**CONCOURS RESERVE AUX PERSONNELS PARAMEDICAUX DE CATEGORIE B
PLACES EN VOIE D'EXTINCTION POUR L'ACCES AU CORPS DE CATEGORIE A**

PIECES A FOURNIR

- 1° Le dossier d'inscription et la déclaration sur l'honneur, joints en annexe, dûment remplis
- 2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- 3° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre Une copie des titres, diplômes et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire
- 4° Une copie des titres, diplômes et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire
- 5° Une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- 6° Un état des services, complété par l'autorité investie du pouvoir de nomination dont relève le candidat, justifiant d'au moins cinq ans de services publics effectifs à la date de clôture des inscriptions et du corps dont il relève à cette même date.

Ne seront examinés que les dossiers complets et retournés dans les délais.

Ce dossier doit être retourné, par messagerie électronique en un seul fichier, format PDF :

en interne :

.DRH.CONCOURS CANDIDATURES CHU Nice

ou accessible de l'extérieur :

drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

AU PLUS TARD LE 26 NOVEMBRE 2023.

Les dossiers qui seront envoyés après le 26 NOVEMBRE 2023 ne seront pas acceptés.

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

ANNEXES

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

**CONCOURS RESERVE AUX PERSONNELS PARAMEDICAUX DE CATEGORIE B
PLACES EN VOIE D'EXTINCTION POUR L'ACCES AU CORPS DE CATEGORIE A**

PIECES A FOURNIR

- 1° Le dossier d'inscription et la déclaration sur l'honneur, joints en annexe, dûment remplis
- 2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- 3° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre Une copie des titres, diplômes et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire
- 4° Une copie des titres, diplômes et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire
- 5° Une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- 6° Un état des services, complété par l'autorité investie du pouvoir de nomination dont relève le candidat, justifiant d'au moins cinq ans de services publics effectifs à la date de clôture des inscriptions et du corps dont il relève à cette même date.

Ne seront examinés que les dossiers complets et retournés dans les délais.

Ce dossier doit être retourné, par messagerie électronique en un seul fichier, format PDF :

en interne :

.DRH.CONCOURS CANDIDATURES CHU Nice

ou accessible de l'extérieur :

drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

AU PLUS TARD LE 26 NOVEMBRE 2023.

Les dossiers qui seront envoyés après le 26 NOVEMBRE 2023 ne seront pas acceptés.

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

DOSSIER D'INSCRIPTION

**CONCOURS RESERVE AUX PERSONNELS PARAMEDICAUX DE CATEGORIE B
PLACES EN VOIE D'EXTINCTION POUR L'ACCES AU CORPS DE CATEGORIE A**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame, (rayez la mention inutile)

NOM (en capitale d'imprimerie) : _____

Prénoms : _____

Date de Naissance : _____ Ville : _____ Département : _____

Nationalité : _____

Employeur : _____

Adresse : (personnelle ou familiale complète) _____

Numéro de Téléphone : (indispensable) : Personnel _____

Professionnel _____

Emploi actuel : _____

J'ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de NICE, l'autorisation de prendre part au **concours réservé aux personnels paramédicaux de catégorie B placés en voie d'extinction pour l'accès au corps de catégorie A, grade :**

- Infirmier en soins généraux et spécialisés de 1^{er} grade
- Infirmier en soins généraux et spécialisés de 2^{ème} grade
- Masseur-Kinésithérapeute de classe normale
- Masseur-Kinésithérapeute de classe supérieure
- Manipulateur en électroradiologie médicale de classe normale
- Manipulateur en électroradiologie médicale de classe supérieure

Fait àle :

Signature du candidat :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

**CONCOURS RESERVE AUX PERSONNELS PARAMEDICAUX DE CATEGORIE B
PLACES EN VOIE D'EXTINCTION POUR L'ACCES AU CORPS DE CATEGORIE A**

Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur :

- L'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.
- Prendre connaissance du fait que **toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de cette procédure**

Le secteur concours du CHU de Nice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

A....., le

Signature du demandeur